



DECLINAISON DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS EN FAVEUR DU GRAND TETRAS POUR LE MASSIF DES VOSGES ET DU JURA

Comité Grand Tétràs – Massif des Vosges

LIEU : Maison du Parc naturel régional des Ballons des Vosges - Munster

DATE : 16 mai 2018

Étaient présents : Voir liste annexée.

Étaient excusés :

Structures
FNE BFC
Conservatoire des sites alsaciens
DRAAF Grand Est
Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté
Conseil départemental des Vosges
Conseil départemental du Bas-Rhin
Conseil départemental de Meurthe et Moselle
Conseil départemental de Moselle
Direction départementale des territoires du territoire de Belfort
GIPEBLOR et VALEUR BOIS
Observatoire des Galliformes de Montagne
Office du tourisme intercommunal des Hautes Vosges
PNR Haut-Jura
CSRPN

Rappel de l'ordre du jour :

Matinée :

- 10h00 - 11h00 : présentation d'actions phares réalisées en 2017
- 11h00 - 11h30 : synthèse de la déclinaison du PNA GT et de son avancement
- 11h30 - 12h00 : recueil des réactions / échanges (questions-réponses)

12h00 - 13h00 : buffet organisé par le PNRBV

Après-midi :

- 13h00 - 14h00 : ateliers de construction participatif du projet de LIFE quiétude
- 14h00 - 16h00 : échanges autour du programme Quiétude Attitude



Olivier Claude, directeur du PNRBV, remercie l'ensemble des participants et souligne que l'implication de tous est un des facteurs de réussite de la protection du Grand tétras.

Il propose un tour de table.

Charles Vergobbi, chef du service eau, biodiversité, paysage à la DREAL Grand Est remercie également les participants, notamment le nouveau commissaire du massif des Vosges Olivier Braud et Luc Terraz, de la DREAL Bourgogne-Franche-comté (structure pilote de la déclinaison du PNA Grand Tétrás pour le massif du Jura et des Vosges). Il souligne l'importance d'avoir toutes les parties prenantes autour de la table pour créer une instance d'échanges et de travail dans un contexte difficile pour l'espèce. Il rappelle les objectifs de la journée et remercie les contributeurs de la première version de la déclinaison du plan national d'actions du Grand Tétrás Vosges-Jura envoyée fin septembre. Il termine en disant que la mobilisation de tous, la transparence de chacun et la collaboration des acteurs sont essentielles pour une préservation de la biodiversité des vieilles forêts et du Grand Tétrás en particulier.

I. Présentation des actions 2017

1. Présentation des résultats de l'étude génétique par Françoise Preiss du GTV (présentation informatique jointe en annexe)

Françoise Preiss indique en introduction le peu de contacts Tétrás recensés au printemps 2017 et une situation très délicate en 2018. Elle poursuit en disant que le GTV est inquiet pour la prochaine actualisation de la population prévue en 2020.

Il ressort de la présentation des résultats de cette étude génétique que le sexe ratio de l'espèce dans les Vosges est de 1,17 (plutôt satisfaisant en comparaison avec les données d'autres massifs) et que d'importants déplacements (en distance et en fréquence) ont lieu dans les Vosges. Ces nouveaux résultats entraînent de nouvelles questions, notamment sur le déplacement des oiseaux.

Jean Poirot de la LPO GE indique que cette étude génétique de grande ampleur confirme la tendance à la baisse des effectifs de Grand Tétrás même s'il existe des écarts entre les suivis de terrain et les résultats de l'analyse génétique. Il demande s'il est possible de faire l'exercice d'actualisation des effectifs par sous population avec les résultats de l'analyse génétique. Françoise Preiss du GTV répond qu'il faudra un avis d'expert en génétique pour répondre à cette question.

Luc Terraz de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté complète en disant qu'il existe aussi des analyses génétiques dans le département de l'Ain et qu'il est important de faire converger les méthodes entre les deux massifs.

Samuel Audinot, Président du GTV indique que les échanges avec le GTJ existent depuis de nombreuses années. Il ajoute qu'ils sont fréquents aussi avec les collègues de la Forêt Noire, massif qui connaît une situation identique de baisse des effectifs.



Olivier Claude constate que le nombre de manifestations est en augmentation, qu'il est difficile de trouver des nouveaux créneaux et que les organisateurs proposent à présent des courses de nuit ou des trails en hiverns.

M. Nicolas Claverie de l'ONCFS demande s'il est envisagé de limiter les manifestations ?

Baptiste Cellier répond que l'évolution du code du sport assouplit la procédure pour les manifestations sportives ayant lieu sur une seule commune. Dans ce cas, l'avis de la Préfecture n'est plus demandé. Il rappelle que c'est le propriétaire (public ou privé) qui a le dernier mot.

Luc Terraz constate également une professionnalisation des organisateurs dans sa région.

Éric Levasseur du Conseil départemental du Haut-Rhin demande si le PNRBV a déjà mis des avis défavorables sur des projets de manifestation sportive ? Baptiste Cellier répond que de nombreux projets ont évolué suite aux échanges avec les organisateurs de manifestations sportives en amont du dépôt de la demande d'autorisation. Ainsi, tous les avis ont été favorables en 2017. En 2018, le PNRBV a mis un avis défavorable sur la manifestation « Enduro moto » du 8 avril à Vologne.

Olivier Braud, commissaire du Massif des Vosges intervient pour souligner l'importance des activités de pleine nature dans le développement du tourisme de ce massif. Il précise que c'est une volonté des communes de réorienter le tourisme vers ce secteur. Il ajoute qu'un appel à projet a été lancé dans ce sens par le commissariat et qu'il est indispensable d'accompagner les porteurs de projets. Il termine en disant que le travail du PNRBV est nécessaire et qu'il va dans le bon sens.

Antoine André présente en quelques diapos le projet de site internet « Quiétude Attitude ». Il rappelle que l'objectif est de communiquer largement avec les socio-professionnels afin qu'ils relaient le message au grand public. Il précise que ce site internet sera déployé en 2018.

II. La déclinaison du plan national d'actions Grand Tétràs Vosges - Jura

La présentation faite par Odile Rochigneux (DREAL Grand Est), Sylvain Danielo (animateur de la déclinaison au PNRBV), Françoise Preiss et Jean-Yves Boitte est jointe en annexe.

Stéphane ASAEL souligne que le CRPF a participé à l'élaboration du guide de sylviculture favorable au Grand Tétràs. Il ajoute qu'il vérifie si les plans simples de gestion prennent en compte la directive tétràs et le guide de sylviculture. Il précise que l'information est relayée en continu notamment lors de formations aux propriétaires forestiers et que le nouvel animateur de la déclinaison du PNA est le bienvenu pour intervenir.

Jean Poirot rappelle que le suivi de l'habitat est un préalable à d'éventuelles actions de réintroduction. Il demande de ne pas oublier les zones de présence hors Parc notamment le noyau nord pour la mise en œuvre des actions (réintroduction ou quiétude). L'ONF et le GTV répondent que des actions sont mises en œuvre également dans ce secteur.

Olivier Claude remercie l'ONF et le GTV pour leur implication et leur collaboration dans la protection de cette espèce.



2. Présentation d'actions sur l'habitat forestier par Jean-Yves Boitte de l'ONF,

Jean-Yves Boitte précise qu'il ne présentera que les actions qui sortent de la gestion forestière ordinaire. Il indique que la version finale du suivi du réseau de placettes sera envoyée avant l'été aux partenaires. La prochaine évaluation est prévue dans 12 ans.

Concernant l'action de sensibilisation des propriétaires, l'évaluation est assez décevante en termes de participants. Il est envisagé à l'avenir de la cibler sur un secteur plus restreint. Il présente le travail de concertation réalisé sur le massif du Fossard aboutissant à la fermeture de pistes et routes forestières.

Raymond Blaise de la Fédération des chasseurs du Haut-Rhin propose de limiter le nombre de pistes de débardage pour limiter les accès en forêt. Jean Yves Boitte répond qu'il aimerait pouvoir le faire mais que les conditions économiques et de matériel disponible imposent parfois de créer de nouvelles pistes. Pour le secteur de l'Agence Vosges Montagne, il y a 2 à 3 projets par an.

Olivier Claude ajoute qu'il est très important de limiter les nouvelles pistes qui créent de nouvelles possibilités d'accès et de fréquentation dans le massif.

Jean-Yves Boitte répond que la création de piste en zone tétras se fait en concertation avec le GTV et le PNRBV. Il ajoute que les projets de nouvelles pistes forestières sont soumises à l'évaluation des incidences et qu'il est nécessaire de fermer les pistes avec des troncs après exploitation (dispositifs de dissuasion).

Gérard Matthieu, de la Fédération des chasseurs des Vosges demande si la convention ONF-PNRBV a été élaborée en associant les communes forestières. Claude Michel du PNRBV répond que les communes ainsi que le Président et les vice-Présidents du Parc ont été associées à la rédaction. Cette convention a également été présentée en Comité syndical du PNRBV. Il est également prévu une communication à l'ensemble des agents ONF et des communes adhérentes au Parc.

Olivier Claude complète en disant que cette convention cadre n'a pas vocation à se substituer aux documents plus précis existants mais plutôt de rappeler les grands principes mis en oeuvre. Jean-Yves Boitte rappelle l'existence du guide de sylviculture et de la directive tétras révisée en 2016 qui s'applique à l'ensemble des forêts domaniales et qui est proposée aux communes.

3. Manifestations sportives et programme « Quiétude Attitude » par Baptiste Cellier et Antoine André du PNRBV

Le PNRBV a donné son avis sur 183 manifestations sportives en 2017. L'ONF donne également son avis sur les manifestations sportives (et son autorisation en forêts domaniales), ce qui représente un travail conséquent.

Olivier Claude souligne que les organisateurs publient souvent sur internet leurs itinéraires avant la manifestation, d'où l'importance d'avoir un contact en amont avec les organisateurs afin que les tracés en ligne soient « compatibles » avec la quiétude.

Monsieur Locatelli de la Fédération des chasseurs du Haut-Rhin indique avoir eu un échange avec l'organisateur belge du Trail du Markstein (1325 participants). La réglementation française sur ce sujet serait plus souple qu'en Belgique. Le PNRBV complète en disant que les recommandations émises pour cette manifestation ont bien été prises en compte.



Raymond Blaise remercie également les partenaires présents, il est convaincu qu'on arrivera à stopper la chute des effectifs et que la tendance pourra être inversée. Il pense que la chute des effectifs est liée à la réintroduction des lynx dans le massif. Il souligne également l'importance du genévrier dans l'habitat du Tétrás. Luc Terraz répond que 80 % de la population de lynx est présente en région Bourgogne-Franche-Comté et que seulement 2 individus ont été contactés dans les Vosges. Il ajoute que les suivis scientifiques confirment qu'un prédateur ne fait pas disparaître ces proies. Dans le jura, les effectifs de lynx sont stables depuis les années 70 alors que ceux du Grand tétras sont en baisse. Il précise que le régime alimentaire du lynx se compose essentiellement d'ongulés (chevreuil et chamois), en moyenne 1 par semaine. La prédation est possible mais elle n'a jamais été mise en avant comme un facteur décisif de la baisse des effectifs.

Jean Poirot recommande de travailler sur l'estimation des effectifs d'avant 1975 car il pense que la régression de l'espèce est antérieure aux années 70.

Françoise Preiss indique que le suivi par pièges photo met en avant la présence de plus en plus fréquente de sangliers en altitude et que l'impact de l'agrainage est fort sur les oiseaux qui nichent au sol.

Olivier Claude souligne l'importance de l'échange sur ces points techniques afin de faire des propositions concertées sur les évolutions de pratiques.

Une question porte sur les crédits de cette déclinaison et plus particulièrement sur la priorisation des crédits Natura 2000. Odile Rochigneux présente le chiffrage global des actions de la déclinaison du PNA et précise que c'est un budget prévisionnel. Charles Vergobbi complète en expliquant que la déclinaison inter-massif constitue un cadre cohérent favorable aux recherches de financement notamment européens et que l'État priorise les crédits Natura 2000 notamment sur les contrats concernant les espèces des PNA.

Gérard Matthieu, de la Fédération des chasseurs des Vosges, souligne l'importance de la qualité de l'habitat. Il souhaite, sans parler au nom de ces collègues, être davantage associé et sollicité sur l'état des populations. Il rappelle le rôle d'observateur que peuvent jouer les chasseurs. Il ne remet pas en cause le déséquilibre forêt gibier dans la région mais s'interroge sur le rôle des autres prédateurs dans la chute des effectifs. Pour l'éventuelle question du renforcement de population, il demande que des instances de débat soient mises en place.

Olivier Claude répond que le PNRBV est également disponible et souhaite être associé à la rédaction des schémas départementaux de gestion cynégétique.

Luc Terraz confirme que les instances de débat seront prévues avant la réintroduction de population et que pour l'instant, l'action prévue dans la déclinaison est une étude d'opportunité. Il ajoute qu'il n'est pas envisageable d'éradiquer l'ensemble des prédateurs pour la sauvegarde d'une espèce.

Monsieur Vincent Comor de Naturaconsta est missionné par la Fédération nationale des chasseurs. Il indique que le contrôle des prédateurs bénéficie aux oiseaux qui nichent au sol et que les mésoprédateurs n'étant plus régulés, il n'y a plus de mortalités indirectes liés à la peur des superprédateurs. Il poursuit en disant que l'amélioration de la qualité de l'habitat du Tétrás risque d'attirer aussi les prédateurs. Il demande de vérifier l'impact du dérangement sur le succès reproducteur n'ayant pas connaissance d'études scientifiques sur ce sujet.

Marie Ringeisen chargée de mission sports de nature au comité régional olympique des sports (CROS Grand Est) indique qu'elle peut être la porte d'entrée pour sensibiliser et former les nombreuses fé-



dérations sportives ne connaissant pas les zones de quiétude. Mais elle précise que les adhérents des fédérations ne représentent qu'une part des pratiquants de sports de nature.

Stéphane ASAEL indique que la fédération des chasseurs 67 possède des données sur les effectifs de Tétrás et qu'il est possible de les exploiter. Claudine Barnet de la fédération des chasseurs 88 confirme que des données existent également dans le 88 et qu'il faut solliciter officiellement la fédération des chasseurs pour les obtenir.

Olivier Claude pense qu'il faut être fier de la présence de cet animal dans les Vosges et que sa préservation contribue à la biodiversité mais aussi d'une certaine façon à la protection du patrimoine culturel du massif.

Charles Vergobbi conclue en disant que la protection de cette espèce reste fragile mais il incite à poursuivre les échanges afin de mettre en œuvre les nouvelles actions prévues dans la déclinaison. La prochaine instance à l'échelle du massif des Vosges aura lieu l'an prochain plutôt en février, période plus favorable aux chefs de file des actions. Il invite tous les participants à contribuer aux ateliers de l'après-midi pour une amélioration du projet de Life sur la quiétude de la faune sauvage.

Le chef du service eau biodiversité paysage de la
DREAL Grand Est

Charles Vergobbi